

ALD

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DELOITTE & ASSOCIES
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ALD

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ALD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2021, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette de M€ 1 732, soit 33 % du total actif.</p> <p>Comme mentionné au paragraphe « Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. L'estimation de la valeur d'inventaire de ces titres requiert l'exercice du jugement de la direction dans la détermination des projections de flux de trésorerie futurs et des principales hypothèses retenues.</p> <p>Compte tenu de l'importance des titres de participation et des hypothèses sous-jacentes à leur évaluation, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.</p>	<p>Nous avons examiné les modalités mises en œuvre par la direction pour estimer la valeur d'inventaire des titres de participation.</p> <p>Nos travaux ont principalement consisté à contrôler, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que l'estimation des valeurs déterminées par la direction est fondée sur une mise en œuvre appropriée de la méthode et à contrôler les éléments chiffrés utilisés.</p> <p>Par ailleurs, nous avons adopté l'approche suivante selon les titres concernés :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ pour les évaluations reposant principalement sur les données historiques, comparer les données utilisées avec les données comptables extraites des comptes annuels et du système d'information de votre groupe, notamment pour évaluer les situations nettes des filiales concernées ;▶ pour les évaluations reposant sur des données prévisionnelles, examiner la cohérence des projections des chiffres d'affaires et des taux de marge, au regard des performances passées et du contexte économique et financier ;

- ▶ contrôler la cohérence de l'approche retenue par la direction de votre société et celle retenue par votre groupe dans le cadre de l'évaluation des écarts d'acquisition.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations mentionnées en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation de la traduction en anglais, examinée par le conseil d'administration des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation de la traduction en anglais des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que la traduction en anglais des comptes annuels qui sera effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ALD par votre assemblée générale du 3 juin 2013 pour le cabinet DELOITTE & ASSOCIES et du 7 novembre 2001 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2021, le cabinet DELOITTE & ASSOCIES était dans la neuvième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la vingt et unième année (dont neuf années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur le marché réglementé).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 22 avril 2022

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Pascal Colin

ERNST & YOUNG et Autres



Vincent Roty

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

(en milliers d'euros)

BILAN-ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	49 898	28 300	21 597	11 556
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	49 898	28 300	21 597	11 556
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	3 438	2 069	1 369	1 488
Immobilisations en cours	18 808		18 808	16 659
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	22 246	2 069	20 177	18 147
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	1 732 367	41	1 732 326	1 651 239
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 352 219		3 352 219	4 158 663
Autres immobilisations financières	2 132		2 132	1 947
TOTAL immobilisations financières	5 086 718	41	5 086 677	5 811 849
Total Actif Immobilisé (II)	5 158 862	30 411	5 128 451	5 841 552
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	32 335		32 335	34 621
Autres créances	11 341		11 341	7 517
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	43 649		43 676	42 138
Valeurs mobilières de placement	10 715		10 715	11 491
dont actions propres:				
Disponibilités	2 045		2 045	1 710
TOTAL Disponibilités	12 760		12 760	13 201
Charges constatées d'avance	12 196		12 196	11 657

Total Actif Circulant (III)	68 605		68 632	66 997
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	5 227 466	30 411	5 197 082	5 908 549

Bilan passif

(en milliers d'euros)

BILAN-PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
Capital social ou individuel dont versé : 0	606 155	606 155
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	367 050	367 050
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0		
Réserve légale	60 616	60 616
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0		
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	56	56
TOTAL Réserves	60 672	60 672
Report à nouveau	589 667	467 946
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	407 806	375 667
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	2 031 351	1 877 491
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	392	321
Provisions pour charges	5 900	6 525
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	6 293	6 846
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	2 705 106	3 505 176
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	375 183	438 368
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0		
TOTAL Dettes financières	3 080 289	3 943 544
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 022	43 179
Dettes fiscales et sociales	11 552	5 032
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 345	15 259
TOTAL Dettes d'exploitation	63 919	63 470
Produits constatés d'avance	15 261	17 198
TOTAL DETTES (IV)	3 159 469	4 024 212
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	5 197 082	5 908 549

Compte de résultat

(en milliers d'euros)

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2021			Exercice 2020
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	26 874	81 556	108 430	101 213
Chiffres d'affaires nets	26 874	81 556	108 430	101 213
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			8 364	6 523
Autres produits			39	13
Total des produits d'exploitation (I)			116 832	107 748
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			21 118	22 012
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			98 124	79 385
Impôts, taxes et versements assimilés			119	250
Salaires et traitements			12 720	11 299
Charges sociales			7 196	5 990
Dotations d'exploitation	Dotations aux amortissements		6 142	3 909
	Dotations aux provisions			
			3 376	3 191
Autres charges			2 472	3 775
Total des charges d'exploitation (II)			151 266	129 810
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(34 434)	(22 062)
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			428 303	420 164
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			21 083	21 053
Autres intérêts et produits assimilés			0	32
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			449 387	441 249
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			21 599	25 033
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			(0)	1
Total des charges financières (VI)			21 599	25 034
RÉSULTAT FINANCIER			427 788	416 216
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			393 354	394 154

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 531	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	44	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 575	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	(1 575)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)*	16 027*	(18 487)*
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	566 220	548 998
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX - X)	158 414	173 331
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	407 806	375 667

*La présentation de la ligne impôts a été modifiée par rapport aux comptes publiés pour 20202. Afin de simplifier la lecture du compte de résultat la convention de signe de la ligne impôts sur les bénéfices a été alignée sur le reste du tableau : les charges sont indiquées entre parenthèses et les produits en positif.

Annexe

INFORMATIONS GENERALES

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est 5 195 055 milliers d'euros et le résultat s'élève à 407 806 milliers d'euros

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

ALD SA est une société anonyme de droit français. Son siège social est situé à l'adresse suivante : 1-3, rue Eugène et Armand Peugeot, Le Corosa, 92500 Rueil-Malmaison, France.

La Société est une filiale de Société Générale (participation de 79,82 %).

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros ; les montants ont été arrondis au millier le plus proche, sauf indication contraire. Dans certains cas, l'arrondi peut entraîner des écarts non significatifs entre les lignes et les colonnes de totaux.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Installations techniques	Linéaire	5 ans
Installations et agencements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Serveurs	Linéaire	5 ans
Logiciels	Linéaire	3 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage.

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti)

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte :

- pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice,
- pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Actions propres

À la date du présent Document d'Enregistrement Universel, la Société détient en propre 1 081 111 actions ALD, en vue de leur attribution aux salariés ou dans le cadre de son contrat de liquidité (détails disponibles sur www.aldautomotive.com section investisseurs ALD). Aucune de ces actions n'est détenue par ses filiales ou par un tiers en son nom.

Année	2019	2020	2021
Type de plan	Attribution gratuite d'actions	Attribution gratuite d'actions	Attribution gratuite d'actions
Nombre total d'actions attribuées	268 706	387 916	284 050
Juste valeur en euro	10,16	7,25	10,72
Conditions de performance	Oui	Oui	Oui
Condition de présence	Oui	Oui	Oui

Rémunération du conseil d'administration et des organes de direction

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs de la société au cours de l'exercice 2021 est de 190 milliers d'euros.

Régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Les régimes de retraite à cotisations définies dont bénéficient les salariés d'ALD SA sont situés en France. Ils regroupent notamment l'assurance vieillesse obligatoire et le régime de retraite national AGIRC-ARRCO.

Les engagements retraite sont autofinancés à partir de la trésorerie de l'entreprise. L'âge moyen des effectifs actifs d'ALD SA au 31 décembre 2021 est de 38.8 ans. Aucun départ en retraite n'a été constaté sur l'exercice. La provision pour engagement retraite au 31 décembre 2021 s'élève à 0,22 milliers d'euros, dont 47,8% de charges patronales.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'ANNEE

Filiales et participations

- **Acquisition de Bansabadell Renting pour 59 millions d'euros**

En 2021, ALD a acquis Bansabadell Renting, l'activité de location longue durée de Banco Sabadell en Espagne, présentant une flotte financée de c. 19 500. L'acquisition comprend également la conclusion d'un accord de distribution en marque blanche par lequel Banco Sabadell mettra à la disposition de ses clients PME et particuliers en Espagne une solution de location longue durée gérée par ALD.

- **Investissement stratégique dans la startup MaaS (Mobility as a Service) 'skipr' pour 5,6 millions euros**

En juillet 2021, ALD a acquis 17% du capital de 'skipr', une startup MaaS belge, aux côtés des investisseurs existants Belfius Bank, Lab Box et la direction de 'skipr'. Cet investissement stratégique permettra au Groupe ALD de consolider et d'accélérer ALD Move, son offre Mobility as a Service (MaaS), un objectif clé de sa stratégie Move 2025.

- **Augmentation de capital ALD Participations pour 50 millions euros**

ALD SA a fait une augmentation de capital de 50 millions de sa filiale ALD PARTICIPATIONS pour lui permettre de procéder au rachat de FLEETPOOL et son portefeuille d'environ 10 000 véhicules. L'expertise de Fleetpool en matière d'abonnements automobiles permettra au Groupe ALD de tirer parti de son offre de mobilité auprès des particuliers et des entreprises, ainsi que des constructeurs automobiles souhaitant diversifier leur modèle de distribution et leur offre de services.

- **Fusion simplifiée ALD RUSSIE SAS**

Dans la poursuite de la simplification de l'actionnariat de ses filiales, ALD SA a procédé à la fusion simplifiée de sa filiale ALD RUSSIE SAS rachetée à une autre entité du groupe en 2020.

- **Dividendes**

L'ensemble des dividendes reçus au titre de l'exercice 2021 est de 428 millions d'euros. Le dividende versé aux actionnaires au titre du résultat de l'exercice 2020 était de 254 millions d'euros

CHANGEMENTS DE METHODE

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu. Par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Informations bilan et résultat

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	34 078		15 820
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles	1 961		
	1 233		245
Immobilisations corporelles en cours	16 659		2 149
Avances et acomptes			
TOTAL (III)	19 852		2 393
Participations évaluées par mise en équivalence			

Autres participations		1 651 280		81 087	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		4 160 610		(0)	
TOTAL (IV)		5 811 890		81 087	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		5 865 821		99 300	
Cadre B		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				49 898	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			1 961	
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			1 477	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				18 808	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)				22 246	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations				1 732 367	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		806 259		3 354 351	
TOTAL (IV)		806 259		5 086 718	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		806 259		5 158 862	

AMORTISSEMENTS

SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		22 522	5 779		28 300
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages					
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers				
	Matériel de transport	732	197		929

	Matériel de bureau, informatique et mobilier		974	166		1 140	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			1 706	363		2 069	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			24 228	6 142		30 370	
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL	0	0	0	0	0	0	
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ÉTATS DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

A – ÉTAT DES CREANCES

Cadre A	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	3 352 219	3 166 788	185 431
Autres immos financières	2 132	2 132	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	3 354 351	3 168 920	185 431
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances	32 335	32 335	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	36	36	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27	27	
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		
	Taxe sur la valeur ajoutée	6 214	6 214
	Autres impôts		
	État - divers		

Groupes et associés	4 879	4 879	
Débiteurs divers	159	159	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	43 649	43 649	
Charges constatées d'avance	12 196	8 934	3 261
TOTAL DES CREANCES	3 410 195	3 221 503	188 692
Prêts accordés en cours d'exercice			
Remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

B – ÉTAT DES DETTES

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires	2 705 106	1 105 106	1 600 000	
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	375 183	183	375 000	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	51 022	51 022		
	Personnel et comptes rattachés	1 844	1 844		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 149	1 149		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	2 469	2 469		
	Taxe sur la valeur ajoutée	5 159	5 159		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	807	807		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupes et associés	67	67		
	Autres dettes	1 345	1 345		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	15 261	3 784	11 477	
	TOTAL DES DETTES	3 159 412	1 172 935	1 986 477	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice		Emprunts auprès des associés personnes physiques		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				

DETAIL DES CHARGES A PAYER

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	183

Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	46 264
Dettes fiscales et sociales	11 522
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	1 412
Total	59 381

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	6 909
Créances clients et comptes rattachés	26 753
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-6 370
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	
Disponibilités	
Total	46 941

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Projet d'affectation du résultat	31/12/2021
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice	589 667
Résultat de l'exercice	407 806
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES SOMMES DISTRIBUABLES	997 474
Affectation aux réserves :	
- légales	
- autres	
Dividendes	436 432
Autres répartitions	
Report à nouveau	561 042
TOTAL DES AFFECTATIONS	997 474

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Remise sur volume client		2 597	
Intérêts sur emprunts obligataires		3 634	
Location informatique	408		
Redevance logiciel	479		
Données Financieres	1 711		
Maintenance informatique	2 681		
Charges Locatives	3		
Maintenance des locaux			
Honoraires	378		
Personnel autres dépenses	5		
Evenementiel	300		
TOTAL	5 965	6 231	

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA Remise sur Volume 2019	3 359		
PCA Remise sur Volume 2020	5 902		
PCA Remise sur Volume 2021	6 000		
TOTAL	15 261		

NOMBRE ET VALEUR NOMINALE DES COMPOSANTS DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2021	Valeur nominale
Actions ordinaires	404 103 640			404 103 640	1,5
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	404 103 640			404 103 640	

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	606 155						606 155
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	367 050						367 050
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	60 616						60 616

Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	56						56
Report à nouveau	467 946	121 082		253 946	254 585		589 667
Résultat de l'exercice	375 667	407 806	375 667				407 806
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 877 491	528 888	375 667	253 946	254 585		2 031 351

FILIALES ET PARTICIPATIONS

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU	ADRESSE				
Dénomination	SIREN	% de détention	Numéro	Adresse	Code Postal	Ville	Pays
ALD INTERNATIONAL		100	1	NEDDERFELD	22529	HAMBOURG	
ALD INTERNATIONAL	485131155	100	1	EUGENE ET ARMAND PEUGEOT	92500	RUEIL	
ALD AUTOMOTIVE		100	0	PLATEAU DES ANNASSEURS	16050	ALGER	
TEMSYS	351867692	100	1	ALLEES DE L'EUROPE	92588	CLICHY CEDEX	
AXUS FINANCE BELGIQUE		48	1	RUE DU COLONEL BOURG	1140	EVERE	
ALD AUTOMOTIVE		99	1	220030, Minsk, st. Myasnikova	117105	MOSCOW	RUSSIE
ALD MITSUBISHI UFJ LEASING		60	1	Khoo Kay Kim, Seksyen 13	46200	SELANGOR	MALAISIE
SKIPR		17	1	Eugène Flagey		BRUXELLE	BELGIQUE
BanSabadell		100	1	Carrer del Sena		BERCELONE	ESPAGNE